

Chapitre 6.

Italie

Champ et objectifs de l'étude

Cette étude passe en revue les effets redistributifs des deux scénarios de réforme des politiques sur les ménages agricoles, ruraux et urbains. Cette synthèse s'appuie sur une analyse plus complète présentée dans Magnani et Perali (2005). Les effets potentiels sur les prix, les quantités et le bien-être ont été estimés au moyen d'un modèle d'équilibre général du modèle économique italien décrit en détail dans Finizia, Magnani et Perali (2004). Ce modèle simule les réponses comportementales aux réformes au niveau national, mais distingue les effets sur les revenus et les dépenses de onze types de ménages agricoles et non agricoles. Le premier scénario simule une réduction de 50 % de la protection commerciale et du soutien interne, qui est l'hypothèse de l'analyse effectuée à l'aide du GTAPEM. Les effets simulés sur les prix des denrées agricoles produites en Italie et couvertes par les dispositions de la Politique agricole commune (PAC) sont supposés les mêmes (en pourcentage) que ceux obtenus pour l'UE dans le scénario de réforme mondiale des politiques du GTAPEM.

Le second scénario de réforme étudie les conséquences pour les ménages agricoles, ruraux et urbains italiens du remplacement des paiements liés à la superficie et au nombre d'animaux par un paiement unique par exploitation, dans le cadre de la politique agricole de l'UE. Les modifications récentes de la Politique agricole commune ont permis aux États Membres d'opter pour un découplage total ou partiel des paiements directs à l'agriculture. En juillet 2004, le gouvernement italien a choisi d'adopter un dispositif totalement découplé. Bien que la théorie économique puisse en principe permettre d'anticiper les effets, en terme d'efficacité, du passage de paiements couplés à des paiements découplés, elle ne permet pas à elle seule d'anticiper les effets redistributifs. L'important ici est de savoir si un dispositif totalement découplé permet d'atténuer les problèmes d'équité de la répartition que posent les paiements couplés qui, par nature, bénéficient essentiellement aux gros producteurs. La réponse à cette question pourrait dépendre, non seulement de la conception des politiques, mais aussi des ressources initiales des bénéficiaires des paiements et de leur degré de participation aux marchés des produits et des facteurs correspondants.

Données et modèle

L'analyse repose sur les données provenant de l'enquête de l'ISMEA entreprise en 1996 sur les conditions socio-économiques de l'agriculture italienne. Cette enquête s'appuie sur une modélisation des ménages agricoles qui maximise les utilités

individuelles. Cet aspect est important si l'on veut retrouver les niveaux de bien-être individuels et comprendre les comportements individuels, notamment les choix entre travail sur et hors de l'exploitation agricole. L'ensemble de données de l'ISMEA réunit cinq types d'informations : données sur le budget des exploitations, tableaux entrées-sorties, budget-temps stylisé, enquête sur la consommation des ménages et enquête sur les revenus des ménages. Les informations entrées-sorties concernant l'utilisation des ressources des exploitations agricoles servent également de support à l'établissement d'une Matrice de comptabilité sociale (MCS) et au modèle d'équilibre général appliqué (EGA) de l'économie agricole italienne. Une seule source d'informations a été utilisée pour alimenter les modèles de comportements aux niveaux micro- et macro-économique.

Les résultats des enquêtes individuelles sur les ménages sont agrégés en groupes socio-économiques à l'aide des informations sur les exploitations et sur les ménages contenues dans la base de données de l'ISMEA. Ces grandes catégories de ménages agricoles sont les suivantes : ménages à ressources limitées; agriculture de retraite; agriculture résidentielle; activité agricole, faibles ventes; activité agricole, fortes ventes; grandes exploitations familiales; très grandes exploitations familiales; ménages ruraux non agricoles; ménages urbains (subdivisés en trois catégories selon le niveau de revenus : bas, moyens et élevés). Les modèles au niveau micro et macro prennent en compte les loisirs mesurés d'après le budget-temps stylisé, particularité propre à l'enquête de l'ISMEA. Les loisirs sont définis comme le temps total consacré aux activités récréatives, aux soins personnels ou au repos.

Le modèle d'équilibre général mis au point pour exploiter ces données comprend 41 secteurs et met plus particulièrement l'accent sur le secteur agricole. L'agriculture est désagrégée en 23 secteurs, l'agro-industrie en neuf secteurs, les autres industries en sept secteurs et les services en deux secteurs. Chaque secteur produit un seul produit en utilisant des biens intermédiaires et des facteurs primaires selon une fonction de production à élasticité constante de substitution (CES) à deux niveaux.

Les secteurs agricoles utilisent dix facteurs de production : la terre (répartie en trois catégories), le capital agricole, la main-d'oeuvre (divisée entre main-d'oeuvre agricole salariée et agriculteurs travaillant pour leur propre compte) et les animaux (répartis en 4 catégories), alors que les autres secteurs utilisent deux facteurs de production : le capital et la main-d'oeuvre non agricoles. Il existe deux secteurs institutionnels, les ménages et l'État. Les échanges internationaux sont introduits en considérant deux zones d'échange : l'Union européenne (UE) et le Reste du monde.

Résultats du scénario de réforme mondiale

La réforme des politiques se répercute sur les revenus principalement à travers ses effets sur le rendement des facteurs. La première ligne du tableau II.5 indique les estimations obtenues en appliquant le scénario de réforme mondiale. On constate tout d'abord, comme l'a déjà montré l'analyse GTAPEM, que l'incidence la plus marquée concerne de loin le rendement de la terre (-19.36 %). De plus, comme dans cette même analyse, la baisse du rendement des terres est majoritairement (à plus de 80 %) imputable à la réduction de moitié des paiements liés à la terre. La réduction qui en résulte de la rémunération de la main-d'oeuvre familiale employée sur l'exploitation (-0.85 %) et des taux de rémunération du capital spécifiquement agricole (-1.43 %) est plus faible mais correspond aux résultats attendus dans l'hypothèse d'une réduction des niveaux de soutien et de protection agricoles.

Tableau II.5. Variation simulée du rendement des facteurs et des revenus, en pourcentage, scénario de réforme mondiale

Incidences sur les marchés des facteurs				
Travail hors exploitation	Travail sur exploitation	Capital non agricole	Capital agricole	Terre
0.11	-0.85	0.27	-1.43	-19.36

Incidences sur les revenus		
	Revenu agricole	Équivalent variation
Ménages à ressources limitées	-2.95	-0.51
Agriculture de retraite	-4.13	-0.43
Agriculture résidentielle (d'appoint)	-4.33	-0.88
Activité agricole, faibles ventes	-4.52	-0.76
Activités agricole, fortes ventes	-5.75	-1.57
Grandes exploitations familiales	-5.09	-1.31
Très grandes exploitations familiales	-4.23	-0.89
Ménages ruraux	0.0	-0.03
Ménages urbains revenus élevés	0.0	-0.01
Ménages urbains revenus moyens	0.0	0.03
Ménages urbains faibles revenus	0.0	0.01

Source : D'après les résultats rapportés par Magnani et Perali.

Les résultats obtenus pour le marché foncier indiquent que la réforme des politiques pourrait avoir un effet redistributif important. En Italie, tous les propriétaires fonciers ne sont pas exploitants, aussi les coûts économiques associés à la réforme seront-ils également supportés par des personnes extérieures au secteur de l'agriculture. Les exploitants qui louent leurs terres à des propriétaires absents pourraient ne pas être véritablement affectés par le changement de régime. Pour bien comprendre les conséquences sur la répartition des revenus, il faudrait savoir si ceux qui possèdent la terre mais ne l'exploitent pas sont, en règle générale, plus pauvres ou plus riches que ceux qui la louent.

L'impact économique net de la réforme mondiale des politiques commerciales et agricoles sur le bien-être économique des ménages agricoles, ruraux et urbains dépend en partie des effets des réformes sur les prix qu'ils payent en tant que consommateurs, et en partie des effets de la réforme sur leurs revenus. Les deux colonnes figurant dans la rubrique « Incidences sur les revenus » dans le tableau II.5 indiquent les résultats obtenus concernant les revenus agricoles et la variation équivalente des revenus des ménages. Les résultats de la première colonne montrent l'impact de la réforme sur la part des revenus agricoles tirée de la vente des produits ou des paiements directs. L'estimation de la variation équivalente indiquée dans la seconde colonne exprime l'effet net de l'ensemble des variations de prix et de revenus induites par les réformes sur le budget des ménages. Ces deux estimations sont exprimées en variation en pourcentage, le dénominateur étant le revenu initial de l'exploitation, dans le cas des revenus agricoles, et la valeur initiale du revenu complet (*full income*) (c'est-à-dire la somme d'argent perçue plus la valeur monétaire des loisirs) dans celui de la variation équivalente.

Un ensemble donné de modifications du rendement des facteurs affectera différemment les divers ménages en fonction de leurs ressources initiales et de l'ampleur des ajustements de la composition des dépenses et de l'allocation des ressources. Le tableau II.5 indique les incidences estimées pour les onze catégories de ménages agricoles et non agricoles définies aux fins de l'analyse. Comme l'indiquent les chiffres figurant au bas du tableau, pour la plupart des ménages, et certainement pour la plupart des ménages agricoles, les effets de la réforme des politiques sont bien plus importants au niveau des revenus que les effets induits au niveau des dépenses.

D'une façon générale, la réforme mondiale des politiques commerciales et agricoles ne devrait pas avoir d'effets marqués sur les prix de détail des produits alimentaires et des autres produits achetés par les consommateurs italiens. Les prix des produits agricoles affectés par la réforme ne constituent généralement qu'une très petite partie du prix de détail des produits finals dont ils sont des ingrédients. Cette constatation est confirmée dans le cas présent par les résultats indiqués au tableau II.5 pour les ménages non agricoles. Par définition, ces ménages n'ont pas ou pratiquement pas de revenus agricoles, or ces revenus forment la principale catégorie de revenus affectés par les réformes examinées ici. En conséquence, si les réformes devaient avoir des implications pour ces ménages, elles résulteraient des modifications induites des prix à la consommation. Les chiffres correspondant à la variation équivalente montrent que ces modifications sont négligeables pour les ménages non agricoles.

L'estimation du manque à gagner des exploitations agricoles correspondant aux réductions simulées de la protection commerciale et du soutien va de -3 % à -6 % et apparaît légèrement plus élevée pour les catégories « activité agricole » et « grandes exploitations agricoles » que pour les ménages à ressources limitées et retraités. On observe un écart bien plus important entre l'incidence estimée sur les revenus agricoles et l'incidence sur la variation équivalente des revenus des ménages. Le débat suscité par la réforme des politiques agricoles met souvent l'accent sur les conséquences potentielles pour les revenus tirés de l'agriculture. Toutefois, si l'on compare les résultats du tableau II.5, on constate que cet angle de vue risque de nettement surévaluer les effets des réformes sur le bien-être économique des ménages. Dans ces conditions, les effets sur la variation équivalente du revenu des ménages offrent un indicateur plus approprié des coûts et avantages économiques de la réforme.

Résultats du scénario de réforme de la PAC

Cette simulation a été conçue pour mesurer les répercussions sur les prix, les quantités et le bien-être économique, au niveau national, d'une évolution vers un régime de paiements totalement découplés. En d'autres termes, le modèle a été utilisé pour répondre à la question suivante : que se passerait-il si les primes de la PAC perçues par les ménages agricoles au cours de l'année de référence, 2001-2002, étaient supprimées et remplacées par un paiement forfaitaire destiné à leur assurer des revenus totaux (paiement compris) identiques ? En théorie, cette réorientation de la politique devrait avoir pour effet direct de réduire les incitations à exploiter les terres et élever les animaux qui donnaient précédemment droit à primes. Les effets indirects devraient être liés à la réduction de la demande de capital et de main-d'oeuvre utilisés en complément de la terre et du bétail dans la production agricole.

Le tableau II.6 présente la simulation des changements de production (Qté) et des prix intérieurs (Pi), pour un certain nombre de cultures et de produits animaux et pour

différents groupes de produits : céréales, lait, viande bovine et fruits. Dans l'ensemble, ces résultats mettent en évidence les effets sur les quantités et les prix de la réaffectation (induite par la réforme) des ressources de production, des cultures qui donnaient précédemment directement droit à primes, vers d'autres cultures. Certaines de ces autres cultures n'entrent pas dans le commerce international et leur prix de marché devra baisser pour que la consommation intérieure augmente suffisamment pour absorber l'augmentation de la production ainsi induite.

Afin de mieux comprendre les résultats, citons un exemple. Dans le centre de l'Italie, les cultivateurs céréaliers ont traditionnellement le choix entre planter du blé dur ou du blé tendre. Avant la réforme, les primes couplées donnaient au blé dur un avantage comparatif par rapport au blé tendre qui avait ainsi un meilleur rapport coût/bénéfice. Dans le programme découplé, ces incitations relatives se trouvent inversées. Aucun exploitant raisonnable ne produira de blé tendre ni de blé dur car la production de ces produits coûte plus cher qu'elle ne rapporte. Il devient donc plus rentable de s'orienter vers une production prairiale à faible coût, par exemple, tout en percevant le paiement forfaitaire correspondant à la production céréalière de la situation de référence. Cette nouvelle configuration libère des ressources notamment de la main-d'œuvre et d'autres intrants, qui pourront être utilisées de façon plus efficiente dans d'autres secteurs de l'économie.

Tableau II.6. Variations simulées de la production (Qté) et des prix intérieurs (Pi), en pourcentage

	Production Quantité	Prix intérieurs Pi	Pondération	Quantités pondérées	Pi pondérés
Cultures					
Blé tendre	-27.70	0.60	5.36%	-1.48	0.03
Blé dur	-36.19	0.60	8.29%	-3.00	0.05
Riz	0.18	-1.05	3.20%	0.01	-0.03
Maïs	-0.73	-1.14	18.81%	-0.14	-0.21
Fourrage	16.32	-10.49	10.89%	1.78	-1.14
Foin sec	30.35	-15.25	7.26%	2.20	-1.11
Pommes de terres	1.79	-0.82	3.38%	0.06	-0.03
Tomates	1.85	-0.77	4.17%	0.08	-0.03
Autres légumes	-0.53	0.27	25.75%	-0.14	0.07
Betterave à sucre	2.48	-1.20	4.56%	0.11	-0.05
Soja	-80.67	0.60	1.83%	-1.48	0.01
Autres cultures industrielles	-20.65	11.13	1.46%	-0.30	0.16
Tabac	2.19	-0.95	5.04%	0.11	-0.05
Total			100.00%	-2.19	-2.34
Fruits et légumes					
Raisins	0.17	-0.10	23.21%	0.04	-0.02
Olives	0.38	-0.39	18.68%	0.07	-0.07
Agrumes, fruits frais et secs	0.32	-0.12	30.25%	0.10	-0.04
Floriculture	2.26	-0.91	23.30	0.53	-0.21
Foresterie	2.16	-0.91	4.57	0.10	-0.04
Total			100.01%	0.83	-0.39
Lait et produits laitiers	0.48	-0.43		0.48	-0.43
Bétail					
Bovins	1.22	-0.71	34.34%	0.42	-0.24
Ovins et caprins	-2.50	0.69	9.44%	-0.24	0.07
Autres	2.33	-1.09	56.22%	1.31	-0.61
Total			100.00%	1.49	-0.79

Source : Magnani et Perali.

Le tableau II.7 présente les résultats obtenus concernant les prix des facteurs, les revenus agricoles et la variation équivalente, en reprenant le cadre utilisé pour le tableau II.5. Le chiffre le plus frappant est ici l'augmentation simulée de près de 20 % du loyer implicite des terres induite par le passage à des paiements découplés. Les paiements découplés sont supposés liés à la terre, soit directement à travers les dispositions du programme, soit indirectement par le biais du marché foncier. De plus, comparés aux paiements sous forme de primes, les versements de sont pas assortis de l'obligation d'utiliser la terre pour produire certains types de culture ou de bétail comme c'était le cas dans le précédent programme de paiement à l'hectare et par tête.

Tableau II.7. Variation simulée du rendement des facteurs et des revenus, en pourcentage, scénario de réforme mondiale

Incidences sur les prix des facteurs				
Travail hors exploitation	Travail sur l'exploitation	Capital non agricole	Capital agricole	Terre
0.05	-0.38	0.07	-4.50	18.27

Incidences sur les revenus		
	Revenus agricoles	Variation équivalente
Ménages à ressources limitées	-0.32	-0.08
Agriculture de retraite	-.58	-0.07
Agriculture résidentielle (d'appoint)	1.37	0.35
Activité agricole, faibles ventes	0.26	0.07
Activité agricole, fortes ventes	1.95	0.66
Grandes exploitations familiales	2.22	0.64
Très grandes exploitations familiale	1.62	0.36
Ménages ruraux	0.00	0.00
Ménages urbains revenus élevés	0.00	0.02
Ménages urbains revenus moyens	0.00	0.01
Ménages urbains faibles revenus	0.00	0.01

Source : D'après les résultats rapportés par Magnani et Perali.

La réduction des incitations encourageant la culture de certains produits et le maintien des effectifs de bétail, qu'entraîne la réduction des primes, se répercute sur le prix du capital des exploitations (qui comprend le capital cheptel) et sur la demande de main-d'oeuvre agricole familiale. Cette contraction induite de la demande de facteurs transparaît dans les résultats des simulations présentées au tableau II.7, qui indiquent des variations de prix négatives pour ces facteurs.

Dans le scénario de réforme de la PAC, les incidences sur les revenus sont faibles, que l'on se réfère aux chiffres concernant les revenus agricoles ou à ceux indiquant la variation équivalente du revenu des ménages. Ces résultats doivent être interprétés en

gardant à l'esprit deux facteurs. Premièrement, la réforme de la PAC a été conçue de façon à ce que les ménages agricoles se portent généralement aussi bien après, qu'avant la réforme. Deuxièmement, les revenus agricoles, notamment ceux découlant des programmes de soutien des revenus au titre de la PAC, représentent une faible part des revenus totaux des ménages bénéficiaires.

Il est toutefois intéressant d'observer les effets produits sur les revenus des différents types de ménages. La réforme de la PAC entraîne une diminution du bien-être pour les exploitations à ressources limitées et les ménages agricoles retraités, mais une augmentation pour toutes les autres catégories de ménages agricoles, les revenus de la catégorie des plus grandes exploitations enregistrant la plus forte hausse. Cependant, comme l'indiquaient aussi les résultats du scénario de réforme mondiale, les ménages non agricoles ne sont pratiquement pas affectés économiquement par la réforme de la PAC.

Conclusions

Les incidences simulées des réformes mondiales des politiques commerciales et agricoles sur les ménages italiens dépendent dans une très large mesure de l'indicateur utilisé. Sur le marché des facteurs, l'effet le plus frappant est la réduction simulée du rendement de la terre. D'après les simulations, les baisses du rendement de la terre et des autres facteurs font chuter les revenus agricoles de 3 à 6 % par rapport à leurs niveaux d'avant la réforme. Toutefois, les réductions simulées des revenus agricoles dépassent très largement celles de la mesure de la variation équivalente correspondante des revenus des ménages.

Les simulations des incidences sur les revenus agricoles pourraient ne pas donner aux responsables des politiques une idée juste des coûts ou des avantages économiques réels de la réforme des politiques, ceci pour deux raisons. Premièrement, en Italie (et plus généralement dans la plupart des pays de l'OCDE), la part des revenus agricoles dans les revenus totaux des ménages agricoles affectés par la réforme des politiques est le plus souvent faible. Deuxièmement, en présence de nouvelles structures de prix et de revenus, les ménages agricoles réagiront en ajustant leurs revenus et leurs dépenses.

L'analyse de la réforme de la PAC montre que le passage d'un dispositif de soutien agricole reposant sur des primes à l'hectare et par tête, à un système de paiements totalement découplés entraîne des gains d'efficacité et une légère amélioration des gains imputables au soutien pour la plupart des catégories de ménages agricoles en Italie. D'après les simulations, les modifications de la composition de la production et des facteurs induites par les réformes favorisent l'agriculture moins intensive. Le choix de produits évolue au profit d'activités extensives et, en fin de compte, la production végétale recule au profit de la production animale.

Les réformes pourraient avoir, par ricochet, des effets redistributifs liés à l'augmentation induite du rendement des terres. Ces effets redistributifs dépendent dans une très large mesure de la part des terres agricoles appartenant à des ménages non agricoles et de la façon dont les revenus se répartissent entre les ménages agricoles et les ménages non agricoles à qui bénéficie la hausse du rendement des terres.

Dans le scénario de réforme mondiale des politiques commerciales et agricoles, tous les types de ménages agricoles enregistrent une baisse de revenus, qui est sensiblement plus faible lorsqu'on se base sur l'indicateur de la variation équivalente et non celui du revenu agricole. Bien que toutes les catégories de ménages agricoles subissent des pertes,

l'incidence de ces pertes est généralement plus marquée chez les ménages de la catégorie des exploitations les plus grandes. Les revenus des ménages non agricoles n'affichent aucune variation perceptible ni dans le scénario de réforme mondiale, ni dans celui de réforme de la PAC.

Dans le scénario de réforme de la PAC, la plupart des ménages agricoles sont gagnants, sauf les catégories à ressources limitées et retraités qui voient leurs revenus diminuer. Cependant, qu'ils s'agissent de gains ou de pertes, les effets simulés sur les revenus sont faibles, constatation qui reflète le fait que la nouvelle PAC ne comporte pas de dispositif destiné à assurer une redistribution des revenus. Il est clair néanmoins qu'un système de paiements totalement découplés permet, contrairement aux mesures liés à la production, de cibler les avantages en termes de revenus.

REFERENCES

- Ahearn, M., H. El-Osta et J. Dewbre (2002) « The Impact of Government Subsidies on Off-Farm Labor Supply of Farm Operators », rapport présenté à la réunion annuelle de l'American Agricultural Economics, Long Beach, CA.
- Anderson, K., W. Martin et D. van der Mensbrugghe (2005), « Market et Welfare Implications of Doha Reform Scenarios » dans *Agricultural Trade reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson et W. Martin (eds.), Washington, D.C., OOTP et la Banque mondiale.
- Armington, P.S. (1969), *A Theory of Demand for Products Distinguished by Place of Production*, IMF Staff Papers, N° 16, pp. 159-178.
- Azzoni, C., J. Brooks, J. Guilhoto, et S. McDonald (2005), *Who in Brazil will Gain from Global Trade Reforms*, The University of São Paulo Research Regional et Urban Economics Lab, TD-Nereus 12-2005.
- Banque mondiale (2003), *Global Economic Prospects: Realizing the Development Promise of the Doha Agenda 2004*, Washington, DC.
- Bhagwati, J. (2005) "Reshaping the WTO" dans *Far Eastern Economic Review*, N°168, pp. 1-5.
- Bouet, A., Y. Decreux, L. Fontagné, S. Jean et D. Laborde (2004), « A Consistent, *ad valorem* Equivalent Measure of Applied Protection Across the World: The MACMap-HS6 Database » *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII)*, Working Paper No 2004 – 22, Paris.
- Bchir, A., S. Jean et D. Laborde (2005), « Binding overhang and tariff-cutting formulas: A systematic, world-wide quantitative assessment », *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) Working Paper draft*, Paris.
- Bouet, A., J.C. Bureau, Y. Decreux, L.; et S. Jean (2004), « Multilateral Agricultural Trade Liberalization: The Contrasting Fortunes of Developing Countries in the Doha Round », *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII)*, Working Paper 2004-18, novembre.
- Bouet, A., Y.L. Fontagné et S. Jean (2005) « Is Erosion of Tariff Preferences a Serious Concern? » dans *Agricultural Trade Reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson et W. Martin (eds.) Washington, D.C., OOTP et la Banque mondiale.
- Brooks, J. (2003). « Agricultural Trade Reform, Adjustment and Poverty: Mapping the Linkages », *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OECD, Paris, pp. 9-25.
- Brooks, J. et O. Melyukhina (2003) « Estimating the pass-through of agricultural policy reforms: an application to Russian crop markets, with possible extensions », rapport présenté à l'International Agricultural Trade Research Consortium Conference, Capri, juin.
- Burfisher, M. et J. Hopkins, eds. (2003) « *Decoupled Payments: Household Income Transfers in Contemporary U.S. Agriculture* », Market and Trade Economics Division, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture, *Agriculture Economic Report* No. 822, Washington, D.C.
- Burfisher, M., K. Hanson, J. Hopkins et A. Somwaru (2005), « *US Agricultural Adjustment Capacity: A Macro-Micro Simulation Approach* », rapport USDA-ERS établi pour l'OCDE.

- Charlton, A.H. et J.E. Stiglitz (2005) « A Development-friendly prioritization of Doha Round Proposals », *The World Economy*, Volume 28, N°3, p.293.
- Cogneau, D. et A. Robilliard (2000) *Growth, distribution and poverty in Madagascar: learning from a micro-simulation model in a general equilibrium framework*, IFPRI, Washington, DC.
- Cooper, J., R. Johansson, et M. Peters (2003), « Some Domestic Environmental Effects of U.S. Agricultural Adjustments under Liberalized Trade: A Preliminary Analysis », rapport présenté à la Second North American Symposium on Assessing the Environmental Effects of Trade, Mexico City, Mexico, mars, accessible à : http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/cooper-et-al_en.pdf
- Deaton, A. (1997) *The analysis of household surveys: a microeconomic approach to development policy*. Johns Hopkins University Press for the World Bank, Baltimore et Londres.
- Decaluwé, B. et J. Cockburn (2002) « *How are Globalization and Poverty Interacting and What Can Governments Do About It?* » (d'après un ouvrage issue du projet Micro Impact of Macro Adjustment Policies (MIMAP), 9-10 décembre, Paris.
- Diaz Bonilla, E., M. Thomas et S. Robinson (2003) « Trade, Food Security and WTO Negotiations: Some Reflections on Boxes and their Contents » dans *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, pp. 59-104.
- Dorward, A., C. Poulton, H. Tchale et P. Wobst (2004) *The Distributional Effects of Agricultural Policy Reform on Poor Rural Households: Linking Household, Rural Economy and Economy-Wide Analysis*, rapport établi pour l'OCDE.
- Duncan, R. et D. Quang (2003), *Trade Liberalisation, Economic Growth and Poverty Reduction Strategies*, National Centre for Development Studies, Australian National University, Canberra.
- El-Osta, H.S. et M.J. Morehart (1999) "Technology Adoption Decision in Dairy Production and the Role of Herd Expansion," *Agricultural and Resource Economics Review*. avril, pp: 84-95.
- Fabiosa, J., J. Beghin, S. de Cara, A. Eloheid, C. Fang, M. Isik, H. Matthey, A. Saak, P. Westhoff, D.S. Brown, B. Willott, D. Madison, S. Meyer, et J. Kruse (2005), « The Doha Round of the World Trade Organisation and Agricultural Markets Liberalisation: Impacts on Developing Economies », *Review of Agricultural Economics*, Vol. 27, No. 3, pp 317-335.
- Fallick, B.C. (1996) « A Review of the Recent Empirical Literature on Displaced Workers », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 50, No. 1, pp: 5-16.
- Farber, H.S. (2003) « Job Loss in the U.S., 1981-2001 », NBER Working paper 9707, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- FIPE (2004), « The Distributional Effects of Agricultural Policy Reform: The Case of Brazil », rapport établi pour l'OCDE, Sao Paulo.
- Finizia, A., R. Magnani et F. Perali (2004): *A General Equilibrium Analysis of the Mid-Term Review of the CAP on the Italian Economy*, Franco Angeli, Rome.
- Francois, J.F., H. van Meijl et F.W. van Tongeren (2003), *Economic Benefits of the Doha Round for the Netherlands*, rapport soumis au ministère des Affaires économiques, Direction générale des relations économiques extérieures, Pays Bas.
- Francois, J. et W. Martin (2004), « Formula Approaches for Market Access Negotiations », *The World Economy*, Vol. 26, pp. 1-28.
- Gardner, B. (1987), *The Economics of Agricultural Policies*, New York, Macmillan.

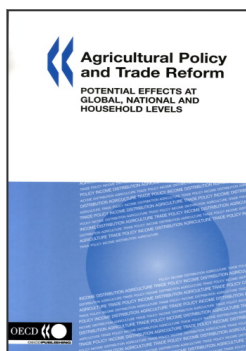
- Gardner, B. (1992) « The Disappearance of the Farm Problem », *Journal of Economic Literature*, Vol. 30, No. 3, pp. 62-101.
- Gérard F., M.-G. Piketty et J.-M. Boussard (2003), « Libéralisation des échanges et bien-être des populations pauvres: Illustration à partir du modèle ID3 de la faiblesse des impacts et de la sensibilité des résultats aux hypothèses de fonctionnement des marchés », *Notes et études économiques*, n°19, pp. 111-134, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, Paris.
- Hanson, K. 2002. « Scenario Analysis with a U.S. Computable General Equilibrium Model », *The 12th Federal Forecasters Conference: Papers and Proceedings*, Washington DC.
- Hanson, Kenneth, et Agapi Somwaru(2003) « Farm and Non-Farm Households Distributional Effects of U.S. Farm Commodity Programs ? », *Selected Papers at the Sixth Annual Conference on Global Economic Analysis*, The Hague, Netherlands.
- Hertel, T.W. (1997), *Global Trade Analysis: Modeling and Application*, Purdue University.
- Hertel, T.W., J.M. Horridge, et K. R. Pearson (1991) *Mending the Family Tree: A Reconciliation of the Linearization and Levels Schools of CGE Modeling*, Impact Project Preliminary Working Paper No IP-54, Australian Industry Commission et Monash University, Canberra.
- Hertel, T.W., D. Hummels, M. Ivanic, et R. Keeney (2003) « How Confident Can We Be in CGE-Based Assessments of Free Trade Agreements? » rapport présenté à la Sixth Annual Conference on Global Economic Analysis, Scheveningen, Pays Bas.
- Hertel T., P. Preckel, J. Cranfield et M. Ivanic (2003) « OECD and non-OECD trade liberalisation and poverty reduction in seven developing countries », *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, Paris, pp. 195-212.
- Hertel, T.W. et J. Reimer (2004) « Predicting the Poverty Impacts of Trade Reform », *World Bank Policy Research Working Paper 3444*, novembre 2004, Banque mondiale, Washington D.C.
- Hertel, T.W. et R. Keeney (2005), « What's at stake: the relative importance of import barriers, export subsidies and domestic support », dans *Agricultural Trade reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson et W. Martin (eds.) Washington, D.C., OUP et la Banque mondiale.
- Hertel, T et L.A. Winters (2005), « Poverty impacts of a WTO agreement: synthesis and overview », *Putting development back onto the Doha Agenda: poverty impacts of a WTO Agreement*, dans T. Hertel et L.A. Winters (eds.), Banque mondiale, Washington DC.
- Hoppe, R.A., J.E. Perry, D. Banker (2000) *ERS Farm Typology for a Diverse Agricultural Sector*, ERS No. 759.
- INCRA/FAO (2000), *Novo retrato da agricultura brasileira: o Brasil redescoberto*, Brasilia (DF): NEAD.
- Jomini, P., J.F. Zeitsch, R. McDougall, A. Welsh, S. Brown, J. Hambley, et J. Kelly (1991), «SALTER: A General Equilibrium Model of the World Economy, Volume 1 Model Structure, Database and Parameters», Australian Industries Assistance Commission, Canberra.
- Kanbur, R. (1999) « Income Distribution and Development » *Handbook on Income Distribution*, A.B. Atkinson et F. Bourguignon (ed.) North-Holland.
- Kletzer, L.G. (1998), «Job Displacement,» *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 12, No. 1, pp. 115-136.
- Lofgren, H. et S. Robinson (1999) «To Trade or Not to Trade: Non-Separable Farm Household Models in Partial and General Equilibrium» TMD Discussion Paper No. 37, IFPRI, Washington DC.

- Lofgren, H., R.L. Harris, S. Robinson (2002), « A Standard Computable General Equilibrium Model (CGE) in GAMS », *Microcomputers in Policy Research*, N°5, IFPRI, Washington, D.C.
- Lofgren, H. et S. Robinson (2003) « *General Equilibrium Simulation Models in Agricultural Economics* », rapport présenté à la réunion annuelle du UK Agricultural Economics Society, avril.
- Magnani, R. et F. Perali (2005) « *The General Equilibrium Impact of Reforms at the Macro and Micro Level: the Italian case* », rapport établi pour l'OCDE.
- McBride, W.D. et H.S. El-Osta (2002) « Impacts of the Adoption of Genetically Engineered Crops on Farm Financial Performance », *Journal of Agricultural and Applied Economics*. Vol. 34, No. 1, pp: 175-191.
- McDonald S. (2005), *A Standard Computable General Equilibrium Model Version 5: Technical Documentation*, PROVIDE Project Technical Paper 2005:03, Elsenburg, R.S.A.
- Minot, N. et F. Goletti (2000) « Rice market liberalisation and poverty in Viet Nam », *IFPRI Research Report* No. 114.
- McCulloch, N., L. A. Winters et X. Cirera (2001) *Trade liberalisation and Poverty: a Handbook*, Centre for Economic Policy Research, Londres.
- McCulloch, N. (2002). « The impact of Structural Reforms on Poverty: a Simple Methodology with Extension », rapport présenté au séminaire du Centre de développement de l'OCDE : *How are globalisation and poverty interacting and what can governments do about it?*, Paris, 9-10 décembre.
- Nicita, A., M. Olarreaga et I. Soloaga (2002), *A Simple Methodology to Assess the Poverty Impact of Economic Policies Using Household Data: An Application to Cambodia*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- OCDE (1994) *A Review of Farm Household Incomes in OECD Countries*, Paris.
- OCDE (1999), *The Distributional Effects of Agricultural Support in Selected OECD Countries*, Paris.
- OCDE (2001a) *Market Effects of Crop Support Measures*, Paris.
- OCDE (2001b) *Low Incomes in Agriculture*, Paris.
- OCDE (2002a) *Agriculture and Trade Liberalisation: Extending the Uruguay Round Agreement*, Paris.
- OCDE (2002b) *The Incidence and Efficiency of Farm Support*, Paris.
- OCDE (2003a), *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, Paris.
- OCDE (2003b), *Farm household income: Issues and policy responses*, Paris.
- OCDE (2003c), « *Doha Development Agenda: Welfare Gains from Further Multilateral Trade Liberalisation with Respect to Tariffs* », TD/TC/WP(2003)10/FINAL.
- OCDE (2004), *Agricultural Policies in OECD Countries at a Glance*, Paris.
- OCDE (2005a), *Preferential Trading Arrangements in Agricultural and Food Markets: The Case of the European Union and the United States*, Paris.
- OCDE (2005b), *Trade Preference Erosion: Potential Economic Impacts*, Paris.
- OCDE (2005c), *OECD Review of Agricultural Policies: Brazil*, Paris.
- Panagariya A. (2004), « *Agricultural Liberalization and the Developing Countries: Debunking the Fallacies* » mimeo, Columbia University, décembre.

- Reimer, J. (2002) « Estimating the Poverty Impacts of Trade Liberalisation », *GTAP Working Paper* No. 20, Purdue University, États-unis
- Reimer, J., and T. Hertel (2003) « International Estimates of Demand for Use in the GTAP Model? », *GTAP Working Paper*, No. 22.
- Robilliard, A. S., (2002) « *Examining the Social Impact of the Indonesian Financial Crisis Using a Micro-Macro Model* », rapport présenté à un séminaire du Centre de développement de l'OCDE – Globalisation et pauvreté : quelles interactions ? Quel rôle pour les pouvoirs publics ? Paris, 9-10 décembre.
- Sebastien, J., D. Laborde and W. Martin (2005), « Consequences of agricultural tariff cuts using alternative formulas », in *Agricultural Trade reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson and W. Martin (eds.) Washington, D.C., OUTP et la Banque mondiale : Chapitre 2.
- Sharma, R. (2003). « The Transmission of World Price Signals: the Concept, Issues and Some Evidence From Asian Cereals Markets », dans OCDE (2003a), *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, Paris.
- Singh I., L. Squire et J. Strauss (1986) *Agricultural Household Models: Extensions and Applications*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, États-unis
- Stout, J.V. et D. Abler (2004) « ERS/Penn State Model Documentation », http://trade.aers.psu.edu/pdf/ERS_Penn_State_Trade_Model_Documentation.pdf
- Tangermann, S. (2005) « Organisation for Economic Cooperation and Development Area Agricultural Policies and the Interests of Developing Countries » dans *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 87, No. 5, pp. 1128-1144.
- Taylor, J.E. (2003), « The Microeconomics of Globalization: Evidence from China and Mexico », dans *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, Paris.
- Taylor, J.E. et A. Yúnez-Naude (2004) « *Disaggregated Impacts of Policy Reform: A Case Study Using Data from the Mexico National Rural Household Survey* », rapport établi pour l'OCDE.
- Tokarick, S. (2005), « Who Bears the Cost of Agricultural Support in OECD Countries? », *The World Economy 2005*, Vol. 28, N°4.
- UNCTAD (2003), « Back to Basics: Market Access Issues in the Doha Agenda », Nations Unies, Genève.
- U.S. Department of Agriculture (USDA) (2001), « The Road Ahead: Agricultural Policy Reform in the WTO, Summary Report », *Agriculture Economic Report* No. 797, Economic Research Service, ministère de l'Agriculture des États-unis, Washington DC, janvier.
- Valdés A. et W. Foster (2003) « Reflections on the Policy Implications of Agricultural Price Distortions and Price Transmission for Producers in Developing and Transition Economies » dans *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, Paris.
- Varian H. (1992), *Microeconomic Analysis*, W. W. Norton & Company, New York.
- Wobst, P., H. Lofgren, H. Tchale, et J.A. Morrison (2004), *CGE Modelling of Pro-Poor Development Strategies for Malawi: An Analysis of Alternative Scenarios*, IFPRI, Washington, D.C.
- Winters, L.A. (2000) « Trade, Trade Policy and Poverty: What are the Links? », *Centre for Economic Policy Research Paper*, No. 2382, Londres.

Table des matières

Résumé	7
Partie I. Réforme des politiques commerciales et agricoles : répercussions à l'échelle mondiale et nationale et effets sur les ménages	17
Introduction	19
<i>Chapitre 1.</i> Niveau et composition du soutien agricole et de la protection commerciale	21
<i>Chapitre 2.</i> Incidences sur le marché mondial, au niveau national et sectoriel	31
<i>Chapitre 3.</i> Incidences au niveau des ménages	57
<i>Chapitre 4.</i> Conclusion et déductions à l'usage des pouvoirs publics	81
<i>Annexe I.1</i> Présentation du modèle GTAP	85
Partie II. Résumés des études de cas sur les effets de la réforme au niveau des ménages	91
<i>Chapitre 5.</i> Brésil	93
<i>Chapitre 6.</i> Italie	115
<i>Chapitre 7.</i> Malawi	123
<i>Chapitre 8.</i> Mexique	141
<i>Chapitre 9.</i> États-Unis	155
Références	169



Extrait de :

Agricultural Policy and Trade Reform

Potential Effects at Global, National and Household Levels

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264025745-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Italie », dans *Agricultural Policy and Trade Reform : Potential Effects at Global, National and Household Levels*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264025769-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.